

REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION DU CQP D'ASSISTANT-E MEDICALE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION ¹	CRITÈRES D'ÉVALUATION
1. SUIVI DU PARCOURS DE SANTE DU PATIENT ²			
Information des patients sur les examens et les soins réalisés par le praticien	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présenter aux patients les examens et les soins réalisés par le praticien afin d'expliquer les étapes successives des examens et soins ▪ Présenter aux patients les précautions à prendre (avant et après un soin ou un examen) afin de prévenir les complications ou effets secondaires 	Mise en situation orale : information d'un patient sur un examen ou un soin et les précautions à prendre avant et après. Questionnement à l'écrit portant sur un soin et un examen que le candidat devra décrire.	La description de la nature du soin ou de l'examen est exacte. Les précautions à prendre pré ou post examen, avant et après un soin ou un examen, sont décrites dans des termes adaptés aux patients. La description des précautions à prendre est conforme à la nature du soin ou de l'examen. Les précisions apportées aux patients se limitent à la description des soins et des examens sans évocation de leur finalité.
Assistance des patients dans leur parcours de santé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérifier le suivi par le patient de son protocole en recherchant les causes des écarts en matière de suivi ▪ Guider le patient dans son parcours de santé en vue d'améliorer sa prise en charge 	Étude de cas écrite : description de la procédure mise en place pour assurer le suivi des protocoles prescrits par le praticien et présentation du parcours de soins à un patient atteint d'une pathologie chronique courante	Le candidat identifie et utilise le protocole correspondant au patient concerné. Les étapes du parcours de soins du patient sont vérifiées et les causes des écarts sont recherchées dans le dossier médical ou auprès du patient. Les informations délivrées au patient sont conformes au parcours de soins. Un vocabulaire d'usage courant et adapté est utilisé

¹ Les modalités d'évaluation pourront faire l'objet d'adaptation en fonction de la situation de handicap personnelle de chaque candidat à la certification professionnelle au regard du règlement de validation.

² « Suivi du parcours de santé du patient », l'assistant(e) médical(e) adapte sa communication et son attitude en fonction des circonstances et prend en compte tous les facteurs qui entrent en ligne de compte : handicap, vulnérabilité, milieu social ... et veille à la bonne compréhension des informations communiquées

Suivi de l'état vaccinal et des dépistages	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier la validité des vaccinations et la réalisation des examens périodiques prescrits en s'appuyant sur le carnet de santé et le dossier médical personnel du patient 	2 études de cas écrites : l'une portant sur la traçabilité de la vaccination et l'autre sur les examens périodiques liés aux campagnes de dépistage de masse (frottis cervico-vaginal, dépistage colorectal, cancer du sein)	Le candidat identifie les vaccins et les rappels obligatoires réalisés par les patients conformément au calendrier vaccinal. Le candidat identifie les examens périodiques de santé réalisés par les patients au regard du protocole des campagnes de dépistage de masse.
Information des patients en matière de prévention	<ul style="list-style-type: none"> Relayer les campagnes nationales de prévention en expliquant au patient les recommandations de la campagne liée à son état de santé Informers les patients concernés, après indication du médecin, des campagnes de dépistage, de prévention et d'éducation afin de les sensibiliser et les rendre acteurs de leur santé. 	Mise en situation orale : présentation d'une campagne nationale de santé publique à un patient + questionnaire de type QROC écrit-sur les campagnes nationales de santé publique.	Les informations délivrées au patient sont conformes aux recommandations des campagnes nationales. Les termes techniques sont expliqués. Les messages clés relatifs aux campagnes nationales de santé publiques sont identifiés de manière à apporter les informations nécessaires aux patients.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
2. ACCUEIL ET PRISE EN CHARGE ADMINISTRATIVE DES PATIENTS ³			
Gestion et suivi des dossiers patients	<ul style="list-style-type: none"> Constituer et actualiser un dossier patient médical et administratif sans erreurs, en utilisant le vocabulaire médical adapté, en appliquant les codages des pathologies et des actes médicaux et en respectant les règles relatives au secret médical. 	<p>Mise en situation professionnelle orale, avec l'aide d'un support informatique, portant sur la constitution d'un dossier patient. + Questionnement écrit de type QROC sur les pathologies, les examens courants et les éléments de surveillance.</p> <p>Mise en situation professionnelle écrite</p>	<p>Le candidat renseigne sans erreur les principaux éléments constitutifs d'un dossier patient. Les règles relatives au secret médical sont appliquées. La description des principales pathologies, des examens courants, des éléments de surveillance ainsi que le vocabulaire médical utilisé montrent la capacité du candidat à constituer un dossier patient.</p> <p>Le codage des pathologies courantes-est appliqué sans erreur.</p> <p>Le codage des actes médicaux est appliqué sans erreur.</p>

³ « Accueil et de la prise en charge administrative des patients », l'assistant(e) médical(e) adapte sa communication et son attitude en fonction des circonstances et prend en compte tous les facteurs qui entrent en ligne de compte : handicap, vulnérabilité, milieu social ... et veille à la bonne compréhension des informations communiquées

		portant sur la codification des actes médicaux	
	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser les logiciels professionnels en vue de la gestion des dossiers patients, la facturation et le suivi des tiers payants et la création de requêtes utiles à la gestion du cabinet 	Mise en situation professionnelle écrite portant sur l'utilisation d'un logiciel professionnel	<p>Le candidat utilise les fonctionnalités du logiciel pour réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'ouverture de dossiers ✓ La création de feuilles de soins ✓ La télétransmission ✓ La gestion des organismes complémentaires ✓ La création de requêtes ✓ La gestion des courriers électroniques
Assistance à la mise en place de la télémédecine	<ul style="list-style-type: none"> Organiser une téléconsultation sur un plan administratif (identification du patient) et technique Organiser l'environnement matériel de la téléconsultation afin d'en assurer le bon déroulement 	Mise en situation professionnelle orale, avec l'aide d'un support informatique : mise en place d'une téléconsultation à partir de rendez-vous planifiés.	<p>Les informations nécessaires à l'identification du patient et de ses droits sont vérifiées.</p> <p>La connexion avec le patient est établie en utilisant les supports techniques de téléconsultation.</p>
Accueil des patients	<ul style="list-style-type: none"> Gérer les situations difficiles liées à l'affluence, à la perte d'autonomie, à l'attente et aux urgences Communiquer avec les patients afin de les mettre en confiance et de préparer la consultation avec le praticien 	Mise en situation orale à partir d'un jeu de rôles portant sur la gestion d'une situation d'accueil de patients avec différentes caractéristiques (mobilité réduite, grand âge, handicap...), de situations de retard, d'urgence, de patient insatisfait, de gestion d'une situation d'affluence de plusieurs patients dans le cabinet, ...).	<p>Les règles d'usage de la communication orale sont appliquées.</p> <p>L'accueil est adapté aux patients en fonction de leur degré d'autonomie</p> <p>Les signes de tension et de conflit sont repérés.</p> <p>Des techniques de médiation sont utilisées.</p> <p>Les règles de confidentialité sont appliquées.</p> <p>Les règles de politesse sont appliquées.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
3. GESTION DU RISQUE CONTAMINANT ET DES PROCEDURES DE SECURITE SANITAIRE			
Gestion des opérations de désinfection et de stérilisation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appliquer les protocoles ou procédures qualité en matière d'hygiène au sein du cabinet afin d'assurer la sécurité sanitaire ▪ Nettoyer et désinfecter la salle d'examen en utilisant les produits et équipements adaptés aux types d'examens effectués, afin d'éviter tout risque de contamination et de permettre l'accueil du patient suivant ▪ Gérer les déchets d'activités de soins à risque infectieux (dont dispositifs à usage unique, ...) afin d'éviter le risque contaminant 	Deux études de cas écrites : l'une portant sur la désinfection et l'autre sur le tri des déchets (procédure à appliquer) et les déchets d'activité de soins à risque infectieux.	La description de la procédure d'élimination et de tri des déchets démontre la capacité du candidat à garantir la sécurité sanitaire. La description de la procédure de désinfection démontre la capacité du candidat à garantir la sécurité sanitaire.
Mise en œuvre des procédures en matière d'identitovigilance ⁴ et de pharmacovigilance	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer la traçabilité des dispositifs médicaux à usage unique afin de renseigner le dossier médical 	Étude de cas écrite portant sur le protocole de traçabilité d'un soin nécessitant un dispositif à usage unique.	Les données obligatoires relatives à la traçabilité des dispositifs médicaux à usage unique sont référencées dans le dossier médical sans aucune erreur.
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appliquer les procédures du cabinet en matière d'identitovigilance dans le respect de la réglementation permettant d'éviter les erreurs d'identification des patients 	Cas pratiques à l'oral portant sur l'identification d'erreurs et de dysfonctionnements d'identitovigilance. En complément questionnaire à l'écrit sur l'application des procédures en matière d'identitovigilance.	Les erreurs et les dysfonctionnements en matière d'identitovigilance sont identifiés. Les procédures relatives à l'identitovigilance sont appliquées conformément à la réglementation.
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renseigner les déclarations relatives aux effets secondaires et aux événements indésirables liés aux soins pour les transmettre au praticien et le cas échéant aux centres de pharmacovigilance 	Mise en situation professionnelle écrite : déclaration d'événements indésirables à remplir suite à un soin réalisé par le praticien (par exemple : événements indésirables associés aux soins, événements sanitaires	La déclaration contient les informations nécessaires à l'identification et au suivi de la situation à effet indésirable potentiel

⁴ L'identitovigilance est l'ensemble des mesures mises en œuvre pour fiabiliser l'identification de l'usager afin de sécuriser ses données de santé, à toutes les étapes de sa prise en charge : les bons soins aux bons patients au bon endroit.

		indésirables, maladies à déclaration obligatoire).	
--	--	--	--

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
4. ASSISTANCE OPERATIONNELLE AU PRATICIEN⁵			
Installation des patients	<ul style="list-style-type: none"> Positionner le patient en fonction de l'examen ou du soin Préparer les patients vulnérables ou dépendants pour la consultation (habillage, déshabillage) 	Mise en situation professionnelle orale portant sur l'installation d'un patient dans le cadre d'un soin et d'un examen.	L'installation du patient est adaptée au soin ou à l'examen. Elle est adaptée au confort et à la sécurité du patient. Elle est adaptée à la situation physique et/ou psychique du patient.
Assistance du praticien à la préparation des soins et à la réalisation de gestes techniques	<ul style="list-style-type: none"> Préparer la salle d'examen en adaptant les équipements nécessaires au soin à réaliser (divan d'examen, matériel de protection, ...) Préparer un plateau technique en adaptant sa composition au soin Vérifier le fonctionnement des équipements médicaux sans maintenance afin d'assurer le bon déroulement des soins 	Mises en situation professionnelles orale portant sur : <ul style="list-style-type: none"> - La préparation d'une salle d'examen pour un soin donné - La constitution d'un plateau technique sur 2 soins donnés - La vérification du fonctionnement de 2 équipements médicaux sans maintenance 	La salle d'examen est conforme aux recommandations de bonnes pratiques et à la nature de l'acte et adaptée à la situation du patient. Le plateau technique est adapté à l'examen. Les équipements utilisés par le praticien sont en état de fonctionner. Les dysfonctionnements concernant les équipements sont identifiés.
	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser les appareils de mesure automatique (tels que tensiomètre, thermomètre, saturomètre, ...) permettant d'appliquer les protocoles prescrits par le praticien 	Mise en situation professionnelle orale portant sur l'utilisation de 2 appareils fréquemment utilisés au sein du cabinet médical.	Les appareils de mesure automatique sont utilisés de manière conforme à leur protocole d'utilisation et à la prescription du praticien
	<ul style="list-style-type: none"> Prendre les constantes et les mesures en vue de transmettre au praticien les éléments nécessaires à la consultation 	Mise en situation professionnelle orale portant sur la prise de constantes et de mesures	La chronologie de la prise de constantes et de mesures est appliquée. La prise de constantes et de mesures est conforme au protocole
Mise en œuvre des gestes de premier secours	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser les gestes de première urgence conformément aux protocoles décrits par les 	Mises en situation pratiques orales portant sur des gestes de première urgence	Les gestes de première urgence sont exécutés conformément aux protocoles décrits par les sociétés savantes.

⁵ « Assistance opérationnelle au praticien », l'assistant(e) médical(e) adapte sa communication et son attitude en fonction des circonstances et prend en compte tous les facteurs qui entrent en ligne de compte : handicap, vulnérabilité, milieu social ... et veille à la bonne compréhension des informations communiquées

	sociétés savantes et dans le respect de la réglementation ⁶		
Gestion des stocks en matériel médical et produits pharmaceutiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gérer le stock d'un cabinet médical en petit matériel médical et produits pharmaceutiques 	Mise en situation professionnelle écrite : à partir d'une liste de produits, identification des produits périssables et des modes de stockage / description des modalités de traçabilité	Les produits sont stockés conformément à la réglementation (ANSM - Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé). Les modalités de traçabilité sont décrites conformément à la réglementation (ANSM).

▪ ⁶ Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU) de Niveau I